

SÉCHERESSE

AGISSONS

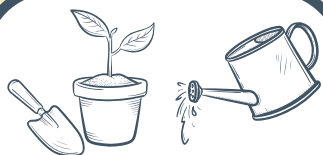
AVANT LES INTERDICTIONS



Évitons d'arroser les pelouses, les espaces privés, et les massifs fleuris de 8h à 20h



Évitons de laver les véhicules



Évitons d'arroser les potagers de 9h à 20h



Évitons de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées



Évitons de remplir ou vidanger les piscines privées

Ces gestes simples **soulagent** également nos réseaux d'eau et préservent les équipements